

OUVERTURE DE POSTE À L'INTERNE ET À L'EXTERNE INSPECTEUR(TRICE) DU TERRITOIRE

Titre du poste :	Inspecteur(trice) du territoire
Supérieur immédiat :	Directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire
Date de début :	Mai 2021
Type d'emploi :	Employé salarié saisonnier (été) à temps complet, 40 heures/semaine

La Ville de Percé est à la recherche d'un(e) inspecteur(trice) du territoire pour contrôler l'utilisation de territoire en lien avec les réglementations municipales en vigueur. La personne à ce poste doit pouvoir effectuer toutes les tâches suivantes :

Tâches principales et responsabilités

- Assure, par sa présence sur l'ensemble du territoire, l'application de la réglementation municipale en vigueur, notamment au niveau des stationnements, des campings nomades, de l'utilisation des lieux publics, des nuisances, etc.;
- Émet des constats d'infraction pour la non-conformité à la réglementation municipale;
- Sensibilise et renseigne les visiteurs et résidents sur l'occupation conforme et souhaitée du territoire;
- Inspecte et vérifie l'ensemble des propriétés municipales (bâtiments, haltes, terrains, etc.) au niveau de leur entretien et de leur propreté;
- Rédige des carnets de santé préliminaires pour l'entretien préventif des bâtiments municipaux;
- Exécute toute autre tâche reliée à la fonction et aux situations particulières.

Profil recherché

- Posséder une formation reliée à l'inspection des bâtiments et/ou à l'aménagement du territoire;
- Connaissance des lois et règlements municipaux;
- Connaissance au niveau de la rénovation de bâtiment;
- Démontrer une facilité de communication orale;
- Connaissance de la langue anglaise serait un atout;
- Être dynamique et faire preuve d'initiative, de jugement, d'autonomie et de rigueur;
- Aptitude pour le travail en équipe;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 et posséder une voiture;
- Bonne connaissance de l'environnement informatique (world, Excel, logiciel de courriel, navigation internet, ...).

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Veillez faire parvenir votre candidature **avant le 30 avril, à midi (12 h)**, à l'attention du directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à direction@ville.perce.qc.ca.

Note : Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, ce 13 avril 2021.